

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2020

---

D'ACCÉLÉRATION ET DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 3347)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 940

présenté par  
M. Kasbarian

-----

### ARTICLE 43 BIS B

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« conformément aux termes »

les mots :

« en application ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.